

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 21088

Numéro SIREN : 518 191 523

Nom ou dénomination : 13 DUQUESNE

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2024 sous le numéro de dépôt 18649

**13 DUQUESNE**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €  
280 Rue Saint Honoré  
75001 PARIS

**518 191 523 RCS PARIS**  
-----

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE**

**EN DATE DU 29 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-neuf décembre à quatorze heures trente,

Les Associés de la Société 13 DUQUESNE société à responsabilité limitée au capital de 10.000 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la Gérance.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires, et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe PIRONNET, agissant ès-qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Philippe PIRONNET de ses fonctions de Gérant ;
- Nomination d'un nouveau Gérant en remplacement ;
- Pouvoirs à conférer ;
- Questions diverses.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des Associés prend acte de la démission pour convenances personnelles de Monsieur Philippe PIRONNET de ses fonctions de gérant à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024, et remercie celui-ci de son dévouement à la Société tout au long de son mandat.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

Compte tenu de la résolution qui précède, la collectivité des Associés décide de nommer en qualité de nouveau gérant de la Société à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 :

- Monsieur Mathieu PREVOST, né le 26 Février 1986 à NEUILLY-SUR-SEINE (92), de nationalité Française, demeurant 4 Rue Saussier-Leroy – 75017 PARIS.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Mathieu PREVOST, présent à l'Assemblée, déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées, et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

## TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

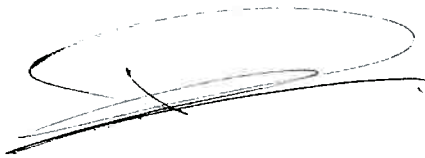
De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par l'ancien et le nouveau Gérant et les associés présents.

**Mr Philippe PIRONNET**  
**Gérant associé**

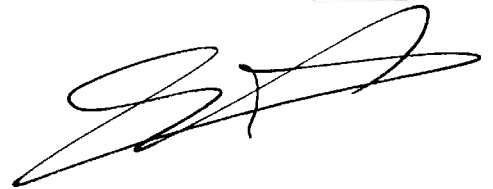
*« Bon pour démission de mes fonctions de Gérant »*

*Bon pour démission de mes fonctions de Gérant*

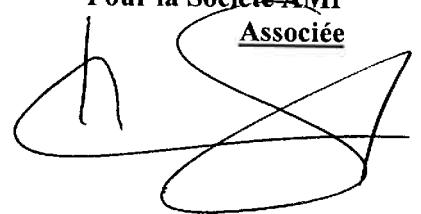
**Pour la Société FINICO**  
**Associée**



**Mr Nicolas SALMON**  
**Associé**



**Pour la Société AMP**  
**Associée**



**Mr Mathieu PREVOST**

*« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »*

*Bon pour acceptation des fonctions de gérant*

